



FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY

COMITE DEPARTEMENTAL DU JURA
Avec vous pour construire des « CLUBS made in CLUB »

Mise en place de l'orientation pour la saison 2011/2012

Concerne EDR : ARBOIS
CENSEAU
CHAMPAGNOLE
DOLE
LONS LE SAUNIER
MOREZ
POLIGNY
SAINT CLAUDE
TAVAUX

Le bureau du Cd 39 qui s'est réunis le 1 Septembre 2011 propose l'orientation pour la saison 2011/2012

Comme la saison dernière, l'accent sera donné à la sécurité au sein des EDR.

Le Cd 39 poursuit sa politique de soutien à l'EDR en aidant les clubs à équiper leurs écoles, à se labelliser et à renouveler leur agrément.

Avec cette volonté le CD39 propose :

COTISATIONS

De laisser inchangé la cotisation au CD, elle est reconduite à 150 € par club.

ACTION SECURITE

1. Le Cd va se doter de trois mono-tête dans un souci de formation à la sécurité (posture, équilibre, renforcement) qui seront mis à disposition des clubs demandeurs. Les conditions de mise à disposition et de restitution seront à la charge du C.R.T (annexes à venir).

2. Des actions sécurité seront menées au sein des clubs (actions dispensées par Fred).

AIDES A L'INVESTISSEMENT

Afin d'aider à la vie de ses EDR, le CD 39 apportera un aide financière proportionnelle à l'investissement effectué par le club.

Toute aide sur le vestimentaire devra faire l'objet de l'apposition du logo du CD39, condition du subventionnement.

De cette façon :

Pour 0 à 999 € de frais engagés le cd versera 30% des frais pour les clubs labellisés, 25 % pour les clubs non labellisés (avec une ristourne de 5% si labellisation du club au cours de la saison)

Pour 1000 à 1999 € de frais engagés le cd versera 25% des frais pour les clubs labellisés, 20 % pour les clubs non labellisés (avec une ristourne de 5% si labellisation du club au cours de la saison)

Pour 2000 à 3000 € de frais engagés le cd versera 20% des frais pour les clubs labellisés, 15 % pour les clubs non labellisés (avec une ristourne de 5% si labellisation du club au cours de la saison)

Cette aide sera limitée de fait à 600 € par clubs et l'achat du matériel est laissé libre au club pour le respect des sponsors de chacun.

AIDE RECONDUITE

Pour vos activités diverses (manifestations exceptionnelles, stage d'été, voyage de fin d'année etc. etc.....) le Cd sera à votre disposition pour vous apporter son soutien financier.

Une enveloppe de 350€ par club sera à disposition pour cette aide.

Le Cd mettra à disposition les médailles pour les tournois départementaux.

A noter que le CREDIT MUTUEL est partenaire du CD39 et sera identifié sur chaque tournoi départemental.

Pour toutes les aides auxquelles vous pouvez prétendre avec le CD, veuillez adresser au préalable une demande écrite au président du CD qui la soumettra au bureau directeur.

Nous profitons de cette rentrée pour vous souhaiter une saison riche de bonheur et de réussite ainsi que la pérennisation de vos EDR.

Sportivement

Le Secrétaire
Gilles PROVENS